La candidature de M. Gérault-Richard

Le Comité central des candidatures du Parti ouvrier français socialiste du 13e arrondissement, l'a adopté unanime qu'opérant le ballottage, a décidé :

Les candidats sont aujourd'hui au nombre de dix, y compris l'ex sous-préfet de Pontarlier, récemment révoqué pour vol de bagages.

Vous voulez tous ce soir à même tournée, en tête de M. Navarre, conseiller municipal socialiste, bien que cet honorable ait été retenu, au cours de la journée, d'avoir touché un pot-de-vin de 3000 francs.

Echec des socialistes à Courbevoie

Dimanche 2 décembre. — La baillonne de Paris se montre de plus en plus réfractaire aux idées socialistes révolutionnaires. Les électeurs de Courbevoie viennent de donner une nouvelle preuve. Cette lucidité avait à pourvoir au renouvellement intégral du conseil municipal, l'ancien conseil ayant démissionné.

La liste de concentration républicaine a été élue toute entière avec une moyenne de 1000 à 900 voix, tandis que la liste de l'union socialiste des travailleurs obtenait péniblement 500 suffrages.

Nouvelles Étrangères

JACK L'ÉVENTREUR

Londres, 9 décembre. — Nous avons annoncé le transfert à Londres du jeune Reginald Saunderson, accusé d'avoir tué, sans son l'inculpation d'avoir assassiné, dans Holland Park, la fille Augusta Tawes. Il a comparu vendredi devant le Bow London Police court, où M. Sims a conseillé pour le renvoyer, a décrit en détail la scène du meurtre. Il a donné lecture de la lettre suivante, adressée de Dublin à la station de police de Kensington, à Londres, et qui paraît avoir été rédigée par l'accusé :

Cher monsieur, le maître qui m'a, c'est moi qui le connais, jusqu'à droite de la pièce d'un homme. Je l'ai attaqué parle ou et j'ai essayé de le renverser. J'ai pourtant son contenu contenant probablement un tapage pour ceci avec un couteau de Sorel. C'était un très beau coup de couteau. Quand je l'ai frappé, il y a quelque chose m'approche et je m'enfuis pour sauver ma vie, j'ai fait deux ou trois mon couteau dans une rue ne sa quelle je pensais qu'il tombait sur le porte, mais je crois qu'il est resté sur le toit.

J'ai commis le meurtre à onze heures et demie. Le coup fut donné de droite à gauche ; sincèrement adieu.

A l'ouvrage !

JACK L'EVENTREUR.

M. Sims a rappelé qu'après enquête la police avait constaté la disparition de M. Saunderson, qui s'était enfui en Irlande, où la lettre ci-dessus fut déposée et l'écrivit lui-même. C'est elle qui motiva son arrestation.

L'accusé qui paraissait fat gué et parfaitement indifférent à ce qui se passait, ayant déclaré qu'il n'avait rien à ajouter aux déclarations de M. Sims et aucune question à poser au magistrat présidant le tribunal, l'a fait ajourné à huitaine.

Le bureau du Reichstag chez Guillaume

Berlin, 9 décemb. — L'empereur a reçu cet après-midi les membres du bureau du Parlement allemand qui avait demandé à avoir l'audience d'une demi-heure. Il a témoigné sa satisfaction au sujet de la réélection de l'ancien Reichstag. Il a ajouté qu'il n'envisagerait pas le point de vue personnel les incidents de la première séance du Parlement mais qu'il les considérait seulement comme une attitude prise à contrecoup, et il a ajouté qu'il espérait que le projet de loi contre les tendances révolutionnaires avait en part caller pour but de prévenir les attaques de ce genre.

Ce qu'on mange

Si le trucage a revêtu mille faces, si tous les détritus que l'on jette aux ordures se retrouvent sous une autre forme, si rien ne perd l'industrie humaine, le même trucage, beaucoup moins honnêtement, se produit sur fous nos aliments.

Le traité des falsifications de Lomate, si jamais on le retrouvait, ne serait pas plus terrifiant que l'étude des falsifications de nos aliments.

L'adulteration n'est plus naïve, elle est devenue scientifique. Et on savait à peu publier un vocabulaire des falsifications. Ce dictionnaire est destiné, je crois, à mettre le consommateur en garde contre les produits nocifs qu'il ait vite qu'un perfectionnement de cette peu louable industrie.

Le menu d'un dîner à dé quoi, aujourd'hui, faire frémir les cheveux sur la tête d'un chauve. Tout y est faux, depuis le tapioca, confectionné avec de la fécule de pomme de terre imitable d'eau et projetée sur des plaques de cuivre chauffées à 100 degrés, jusqu'aux confitures, fabriquées avec une algue de mer additionnée de jus de betteraves, de glucose et d'un peu de drap. Le poisson lui-même est trucé, comme les pièces d'autrefois au moyen d'une injection de chlorure de zinc et d'acétate d'albumine. Les truffes? des pommes de terres avariées et découpées à l'emporte-pièce.

Inutile de parler du vin. Si seulement on qu'on nous sert sous ce vocable ressemble à celui dont Henri Margot disait qu'il renfermait plus de gaieté que de raisin ! Il n'a plus si l'ons et l'autre, n'insistons pas.

Que dirons-nous du beurre ? Il est mort, tué par la margarine, qui ne vaut pas cent sous le kilo, et qui ne peut rencontrer ce dit la rencontrer du beurre fabriqué par les vieux procédés; alors, en avant la chimie, qui lui donne du polds, du volume et de la couleur ; oranje, gypse, fécule, farine de blé, amidon, pulpe de pommes de terre, moelle de bœuf, saindoux, suif de mouton. Pouah ! Tout... sauf du beurre.

Nous nommerons au tarif. Facilitons la digestion par le moins fermant.

Mais ne dire jamais de que d'honnêtes gens se trouvent dans le corps sous le nom de café. Ne jamais se laisser tromper par le café en grains et cru. Vous emporter chez vous un mélange de vrai café avec un café artificiel dont une partie de bois chicorée, de seigle, de glands, de carottes, de radis, de navets, de betteraves, les haricots. Et que direz-vous quand je vous apprendrai que l'invention de ce mélange a pris un nouvel développement. C'est beau comme l'antique.

Au contraire, vous achetez votre café moulu. Dénoncez la provenance ; il est simplement trucé. Le café moulu est la boutique à l'enseigne. Tout y entre et y prend : orge, avoine, seigle, riz, haricots, maïs, scirre de pois de couleur, ocre rouge, carottes, betteraves.

Pourquoi, ce n'est pas tout : fou de cheval achète et pulvérisé. Vous avez le bonjour ! Alors, je m'arrête, je n'oserais jamais vous dire que le sang de cheval entre aussi dans le café. Oh, non, non.

Dépêchez de trop belles étiquettes. Une marque de fabrique ne peut l'exposition d'un [illegible] de 1 kilo. Ne vous trouve ce que c'était ce bavard des Alpes ! 50 parties de bouvre de [illegible] d'évoque, 25 de graisse de [illegible]

Il y a en tout de cette de différente façon [illegible] et c'est vous le [illegible]

Alors, mieux vaut ne point analyser devant vous ces hardis mélanges. Contentez-vous le café bégre. Il se fabriquera avec un succédané du café, une espèce de sécé qui coûtait 80 centimes le kilog. et formait un breuvage très présentable. J'aime mieux le croire que d'y aller voir.

Avez le moka. Vous prenez un cigare et un petit verre. Pour les cigares, il est certains endroits où il serait bon de se défier des bots de Brême ou de Hambourg. Ces cités industrieuses se font envoyer de la Havane non pas de tabac, mais les planchettes qui servent à la fabrication des boîtes, y compris les petite cloue, le papier qui les tapisse et les rubans qui lient les paquets.

Vous avez bien aussi la chance d'acheter un cigare de la régie offert mystérieusement comme marchandise prohibée. Il y a de faux contrebandiers dont la fraude consiste à se faire passer pour fraudeur, ce qui est bien la comble de la sélection.

Alcalies frauduleusement frauds. Juste retour des choses d'en haut, monsieur. Et ils le sont de mille façons. Un marchand de beurre fraude en vendant du beurre teint avec du rocou qui n'est qu'un composé d'ocre rouge de colorine et de brique pilée. Idem pour la fécule de pommes de terre. Un brave homme vole en se fournant partout. Mais il a commencé à être volé lui même. On lui a donné de la fécule adultérée de plâtre, de craie et de terre de pipe.

Et le petit verre. Ne l'oublions pas. A votre santé, voici du kirsch extrait des feuilles de laurier cerise, du cognac qui jusqu'à 22 centigrammes d'acide prussique par litre, au lieu de 4 à 5 proportion normale.

Voici du rhum fabriqué avec de l'alcool de betteraves, de l'acide et de l'éther formique.

Voilà du cognac fait avec du trois-six. Son parfum et son bouquet il le emprunte à une combinaison chimique où se mêlent la mauve à l'huile de ricin et l'acide sulfurique.

La mauvaise réputation de l'eau fait aussi sommer beaucoup d'eaux minérales. Tant mieux si votre bouteille n'était pas de l'eau de rivière quelconque ou d'on a fait dissoudre les carbonates et les phosphates précédemment par la chimie.

Et si enfin — *in cauda venenum* — votre estomac délabré est obligé d'en appeler au médecin, il se peut fort bien que la pharmacie soit le repaire de la coulisse, les remèdes sont falsifiés comme les aliments.

Et maintenant je peux finir, n'est-ce pas, par le cliché traditionnel : on peut tirer l'échelle.

Chronique Régionale

Le nouveau juge de paix de Marcinnes

Un télégramme nous a fait connaître hier la nomination de M. Merchier comme juge de paix à Marcinnes, en remplacement de M. Dusauchoy, démissionnaire.

Nous avons raconté comment par leurs intrigues les clericaux avaient obtenu le déplacement de M. Merchier, alors professeur au collège de Calais.

Le gouvernement de la République, dont la bonne foi avait été surprise, a tenu à réparer son erreur, et il a appelé M. Merchier à la justice de paix de Marcinnes.

C'est là une excellente nomination, et nous fêt étions également le nouveau magistrat qui en est l'objet, et M. le juge de scaux qui l'a signée.

Pétitions à la Chambre

La Chambre des députés vient d'être saisie d'une série de pétitions intéressant la région du Nord. Notons les principales.

M. Dron a déposé des pétitions des habitants de la 8e circonscription électorale de Lille, demandant la création d'une médaille commémorative de la campagne 1870-1871.

Le Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux du département du Nord protesta, par voie de pétition, contre le projet de monopole de la fabrication de l'alcool en l'Etat, contre toute majoration des droits sur l'alcool et sur les l conces, et contre le maintien du privilège des bouilleurs de cru.

Un groupe de cultivateurs de l'arrondissement de Dunkerque demande qu'une indemnité soit allouée au propriétaire de tout animal dont la viande aura été reconnue, après abattage, impropre à la consommation par suite de tuberculo s généralisée.

La Société d'agriculture de Dunkerque demande la vote, dans le plus bref délai, des projets relatifs aux droits de douanes sur les mélasses et aux sucres colonisaux étrangers et à la fraude dans la vente des sucres.

Enfin plusieurs pétitionnaires du cultivateurs des arrondissements de Lille et Douai, des départements de l'Aisne et de Seine-et-Marne demandent que la surtaxe de 7 fr. frappant les sucres européens soit étendue aux sucres colonisaux étrangers. Ces dernières pétitions ainsi que celles concernant les mélasses ont été renvoyées à l'examen de la commission des douanes.

La fraude du pain

M. François Descarpentrier, boulanger à Roubaix, nous demande l'insertion de la nouvelle lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Je vous remercie sincèrement d'avoir bien voulu publier mes lettres sur la fraude du pain. Cette estimable journal portant la date du 25 novembre. Comme vous, Monsieur le Rédacteur, nous sommes d'avis, mes collègues et moi, que la douane devrait vérifier l'usage auquel est destiné le pain introduit en fraude. Nous ne réclamons pas si ce pain ne devrait servir qu'aux familles pauvres ou aux aumônes. Mais dans notre pays, c'est un véritable commerce et je connais plusieurs établissements qui ne vivent de pain importé et consomment que du pain étranger.

J'apprends que la douane régit contre l'introduction de la farine de la région d'Armentières. Puisque vous, Monsieur le Rédacteur, par la grande publicité dont jouit ce journal, appelez l'attention de l'Administration supérieure des douanes pour qu'elle prenne les mesures propres à sauver de nombreuses ruines, pour nous contribuables français.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur, à ma sincère reconnaissance et à mon entier dévouement.

Votre lecteur assidu, DESCARPENTRIER.

Tirage au sort

Les opérations du tirage au sort de la classe de 1894 commencerent dans toute la France le 22 janvier prochain.

L'itinéraire de chaque arrondissement sera rendu public du premier au 5 janvier.

Hygiène des écoles

Chaque année, à peu près à pareille époque, quelques cas de maladies d'enfants, considérées comme plus ou moins contagieuses, se manifestent parmi les élèves des écoles. Il en paraît arriver alors que l'interruption momentanée des classes soit jugée utile pour appliquer les mesures de prudence propre à éviter la santé des enfants non atteints, et l'on demande parfois à quelle autorité incombe le soin de prononcer la fermeture des locaux.

Cette question a été résolue par un arrêté ministériel du 18 janvier 1893, complété par une instruction du 13 mars suivant. De ces documents il résulte que s'il n'est d'une école publique c'est le Préfet qui décide la fermeture, sur le rapport du maire ; mais s'il s'agit d'une école privée, c'est au maire à prendre cette mesure comme à édicter toute autre prescription sanitaire indispensable. Lesdits arrêté et circulaire sont insérées au Recueil des Actes de la Préfecture de l'année 1893; ils contiennent des indications et des conseils que les maires et les médecins inspecteurs des écoles ont intérêt à ne jamais perdre de vue.

Un nouvel administrateur du Crédit foncier

Notre compatriote M. de Swarte, trésorier-payeur général de Seine-et-Marne, a été nommé administrateur du Crédit foncier de France.

Nouvelles officielles

Ambés. — *Infanterie.* — Par décret du 6 décembre 1894, rendu sur la proposition du Ministre de la guerre, a été promu au grade de chef de bataillon dans l'arme de l'infanterie, et a reçu, par décision du même jour, l'affectation ci-après indiquée. Savoir :

(Choix). M. Eugène Cauchois, capitaine brevet au 1er régiment d'infanterie, en remplacement de M. Cassevie, retraité. — Affecté au 8e régiment d'infanterie.

Résultats généraux de la session des assises de Douai

Vingt-trois affaires étaient inscrites au rôle. Deux d'entre elles ont été renvoyées à une session suivante.

Le jury a statué sur trois affaires d'un caractère politique, de presse, de crise, édition et d'apologie du crime de meurtre. Dans les trois il a condamné et la Cour a appliqué des peines de trois ans de prison et de trois ans de prison, de plus, trois ans de prison et de la loi Bérenger, une fois de la relégation, trois fois de la déchéance de la puissance paternelle et une fois de l'interdiction de séjour pendant dix années.

Chronique du Sport

ESCRIME

Cercle de l'Epée à Roubaix

Hier à quatre heures de l'après-midi, le *Cercle de l'Epée* a donné dans la salle du *Café Pandore*, une fête d'escrime, séance offerte à ses membres honoraires.

M. le colonel Royer, commandant de la Légion d'honneur, avait bien voulu en accepter la présidence. Disons tout de suite qu'il a rempli sa délicate mission avec beaucoup d'autorité et de tact.

La *Société Philharmonique* du Jean-Ghislain prêtait son gracieux et bienveillant concours à cette fête du fleuret.

L'impression générale a été bonne, d'excellentes leçons ont été faites, applaudi et les nombreux spectateurs ont été fort intéressés par les brillants assauts qui y sont livrés.

M. Wanne, du *Cercle de l'Epée*, et M. Dermoumaux, de la salle Dubar, deux jeunes tireurs ont ouvert la série des engagements. Leurs passes, quoique manquant un peu de coupé, ont été fort bien faites et c'était justice qu'ils leur aient été applaudis.

Ensuite, MM. Desbarbieux et Légier, tous deux du *Cercle de l'Epée*, ont fait montre de brillantes qualités.

M. Delescluse est un fort tireur, bien en planche, très maître de lui-même, il est ferme et sûr, pratique et rapide, il a le coup d'œil correct et plein de finesse. C'est à cette fine lame qu'a dû se mesurer M. Messiaen. Cet assaut, par les brillantes qualités des deux tireurs a été vraiment remarquable.

Tous nos compliments à ces deux amateurs.

M. Moyart, le très sympathique président du *Cercle de l'Epée*, et M. Dewitte, de la même société, ont voulu se enlever les bravos de l'assistance. Cette passe, pleine d'intérêt a beaucoup plu.

M. Chat-l, maître d'armes au 16e bataillon de chasseurs et M. De Bast, maître d'armes en fer chasseurs à cheval à Tourcoing, ont un engagement des plus brillants. Beaucoup de finesse et de souplesse de part et d'autre, et très nombreux applaudissements des spectateurs.

M. Dubar, professeur au *Cercle de l'Epée*, et M. Herzin, professeur au *Club nautique Lillois* ont fait assaut ensemble.

La théorie a été abordée dans quelques exercices deux adversaires ont à tirer à un corps à corps.

Dans la deuxième partie, en plus des champs de la troupe, qui ont encore très en changeant d'adversaires, nous avons fort apprécié un brillant assaut de MM. Carpentier et Henri Deschamps, tous deux du *Cercle de l'Epée*. M. Deschamps, le maître de lui-même, est fort bien en planche, son jeu est sérieux, gracieux et correct. M. Carpentier ne lui cède en rien et l'assaut y gagne en intérêt.

Jusqu'ici ces gratifications ont consisté en argent.

Le Comité a décidé que pour être plus directement utile à l'enfant, les gratifications consisteraient en vêtements et objets d'usage : layettes, linges de literie, etc.

Le Comité serait également très heureux de pouvoir, comme la Société protectrice de l'enfance, distribuer des vêtements et de literie aux plus nécessiteux ; car la santé de l'enfant dépend non seulement de l'hygiène alimentaire, de beaucoup plus importante il est vrai, mais aussi de l'hygiène du corps ; et les enfants bagnés, lavés, proprement entretenus, fréquemment renouvelés, ne longe-ment, dorment et se portent mieux que ceux qu'enveloppent des linges souillés et irritants.

Pour arriver à ce but, le Comité compte sur la bienveillance et la généreux concours des dames de la ville.

Déjà un groupe de dames est en formation, qui se chargera de la confection des matelots, des langes, des bonnets, et d'un certain nombre d'objets qui entrent dans la composition d'une layette.

Ces dames se concerteront pour confectionner un certain nombre d'objets, chacune ouvrant sa spécialité, soit avec du linge recueilli chez les personnes charitables, soit à l'aide de la somme que les bénévoles de Roubaix mettront à leur disposition (échantillons, pièces détachées, etc.) soit même avec des matériaux neufs que le comité de protection ne saurait se procurer sur les fonds qu'il a recueillis.

Il y a lieu d'espérer que cet appel sera fructueux, que beaucoup de dames acceptent avec empressement de consacrer quelques heures, ou même un jour ou deux par semaine, à un travail aussi méritoire.

Le Comité de Protection de l'Enfance a même la conviction qu'il pourra, à la fête de Noël, non indiquée pour marquer le début de cette nouvelle œuvre, faire à ses petits protégés, une large distribution de langes et de layettes.

Les personnes désireuses de concourir à cette œuvre éminemment charitable, voudront bien informer le Comité de Roubaix, de protection de l'Enfance dont le siège est provisoirement situé, 24, rue Pellart, qu'elles seraient à la disposition du Comité, de linge, des étoffes, de la flanelle, de la laine à tricoter etc., ou même des layettes toutes confectionnées.

Le Comité en trouvera bien facilement le placement et s'empressera de faire prendre à domicile tous les objets qu'on voudra bien lui destiner.

Bouches de pain

Dans la journée de dimanche, l'œuvre de la *Bouchée de pain* a distribué, sonnes et portions de pain aux grandes personnes, et sonnes et portions de pain aux enfants des écoles.

Dans la salle du *Refuge de Nuit*, 29 lits sur 29 ont été occupés.

Les Prévoyants

Dimanche a eu lieu à 3 heures de l'après-m di, au foyer de l'Hippodrome la réunion de la société de secours mutuels ex *Prévoyants de l'Industrie et du Commerce* roubaisien.

M. le président Edouard Duquesne a donné la parole à M. Lebrun, secrétaire qui a rendu compte de la situation financière.

M. Alexandre Fa cherbe a, ensuite énuméré les avantages de la société qui sont :

1° Liberté de pouvoir faire des objets mobiliers ;

2° Réservoir des dons et legs ;

3° Obligation pour la commune de fournir les imprimés et les locaux nécessaires à la société ;

4° Exemption des droits de timbre et d'enregistrement.

5° Droits aux subventions suivantes, 25 0/0 des versements faits à la caisse nationale des retraites, un franc par membre participant et un franc par membre ayant plus de 55 ans ; enfin les pains nécessaires et bienveillances jusqu'à concurrence de 3 0 francs.

La réunion s'est terminée à 4 heures.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Mouvement de la semaine du 3 au 8 décembre 1894

Soie.	19	1,216
Laine peignée	3618	443,628
Laine blanc.	975	119,334
Blousses .	195	21,837
Cotons. . .	904	53 149
Total. . .	5,834	638,068
Décrassage. . . .		10
Filtrage		660 .l.

Le directeur,
L. BUFFER.

Savon de l'Africaine fait par Victor Vaissier, il est irréprochable.

Photographie artistique VICTOR HERMANT
185, GRANDE-RUE, ROUBAIX
12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs
à partir de 6 fr. 50 la douzaine avec prime
Portraits de luxe « charbon » 16 et 12 francs la douzaine avec prime.

TOURCOING

Elections au Tribunal de commerce

Les électeurs consulaires étaient convoqués pour hier, 9 décembre, de 10 heures à 4 heures à l'Hôtel-de-Ville pour le renouvellement de la série sortante des membres du tribunal de commerce.

Ils se sont dérangés en nombre suffisant pour assurer un résultat complet au 1er tour.

Inscrits : 1525. — Votants : 508.

Election d'un juge. — M. Defretin. 471 voix. élu. M. Glorieux-Flaurent, 39 ; blancs et nuls, 8.

Election de 2 juges suppléants. Votants 508.

MM. Glorieux-Flament. 471 voix, élu ; Eugène Masure, 471 voix, élu ; M. Defretin, 39 ; blancs et nuls, 7.

Le bureau était présidé par M. Diéval, adjoint au Maire, assisté de MM. Auguste Lefebvre, Eugène Masure, Louis Barrard, Alphonse Motte, Léon Vast; secrétaire M. Edouard Delescluse.

Les opérations du dépouillement ont été menées avec célérité ; à 4 heures 50, tout était terminé.

Société de géographie

Séance très intéressante hier à la Société de géographie, où la vaste salle s'est trouvée trop petite. La conférence de M. de Bunyary d'Hacrre sur la ville de Naples a été très goûtée de l'auditoire.

Une surprise charmante avait été réservée aux abonnés de la Société de géographe à la production d'œuvres célèbres, intitulée *Le Chat noir*. La marche à l'étoile a obtenu énorme succès et les personnes qui ont bien voulu interpréter les rôles m'ont fait un plaisir des plus vifs, tant ils se sont acquittés de leur tâche à la satisfaction du public d'élite qui remplissait la salle des conférences.

La séance a été suivie de la remise à la distribution des récompenses du concours de géographie. Nous avons publié la liste des lauréats pour la section de Tourcoing.

Le Sain e-Cécile

Il nous a été donné d'assister samedi soir à la fête de Sainte-Cécile d'une vaillante société musicale ouvrière de notre ville ; nous avons nommé l'harmonie la Prévoyante du Tourcoing avant tant de talent et de dévouement M. Charles Dharin.

La société avait exécuté dimanche 2 décembre au l'ai se Notre-Dame-de-Lourdes puis à l'issue de la messe, avait fait une promenade en ville.

Samedi, tous les membres de la *Fraternelle*, qui s'appliquent à justifier le titre de leur société, se trouvaient réunis en leur local chez leur dévoué chef, en un charmant banquet, dont le président d'honneur M. Marcel-Leclercq, conseiller municipal, avait accep é la présidence. Il avait à ses côtés le président, M. Grimonpont, le vice-près dent, M. Charles Mauvel, le chef, M. Dhérin et les autres membres de la commission.

Il nous paraît superflu de dire que la plus franche camaraderie a régné au sein de cette réunion de travailleurs intelligents qui savent profiter de leur trop courts instants de loisir pour se livrer à l'étude de l'art musical.

Pour nous qu'ils avaient convviés à leur petite fête nous en avons emporté le plus agréable souvenir, tant nous y avons reçu un cordial accueil.

Bris de clôture et ivresse

Gabriel B., 23 ans, manœuvre, en logement chez M. Ducroeq, rue de Bradford était entré ivre samedi soir et se mit à mener un tapage qui en obligeait l'expulser.

Il fit un retour offensif et brisa la porte.

Hier matin, il continuait à faire du scandale dans le quartier. Il fut alors appréhendé par le brigadier de police Lutilleul et amené au dépôt.

Procès-verbal a été dressé à sa charge.

Logeur peu commode

M. Pierre Debar, rue de l'Amiral-Courbet, 195, avait en logement chez lui, un nommé Henri Régnier, 40 ans, cardeur, né à Jaughem (Belgique).

Vendredi soir, cet individu rentra en état d'ivresse, chercha querelle à M. Debar et se livra sur sa personne à des voies de fait. Les voisins intervinrent pour empêcher M. Debar d'être par trop malmené.

Régnier prit alors la fuite, et depuis on ne l'a plus revu. Il est en outre sous le coup d'une contravention pour infraction à la loi du 8 août 1893 sur le séjour des étrangers en France.

Agression

Le nommé Pierre Speck, 39 ans, peigneur au Point-de-Repère, en voulait à Alexandre Leddens, 18 ans, qu'il accusait de l'avoir supplianté auprès de sa duleiné. Samedi soir, Speck alla attendre son rival à la sortie de la filature Dourmont, au Cimbelet, et lui tomba dessus à bras raccourcis, se servant même d'un canne-stick.

Lui dans a été blessé, mais peu grièvement. L'agresseur va être poursuivi.

Expulsés

Un convoi de cinq expulsés a été dirigé hier sur la frontière belge par le gardien de la paix. Il était composé de trois hommes et de deux femmes. Dans le nombre un nommé Mathias Ranzeg, 30 ans, arrêté le 6 décembre 1893 à la demande d'un ex-préfet de cette ville. Les autres femmes et les femmes ont subi des condamnations diverses.

Malade sur la voie publique

Hier matin, une jeune fille de 15 ans, Céline Demay, dévideuse, demeurant à la Croix-Rouge, a été conduite en ambulance sortant de l'église Saint-Christophe. La jeune fille a été transportée à la pharmacie Boyaval où on lui a prodigué des soins après quoi elle a été reconduite à son domicile.

LE NORD

DOUAI

Accident. — Vendredi, vers 8 heures du soir, Ravel André, 16 ans, mineur à Waziers, travaillait au fond de la fosse n° 5 à Douai, quand un bloc de pierres se détachant de la voûte, lui tomba sur les pieds.

Ravel a eu le pied droit écrasé, le pied gauche n'a été atteint que très légèrement.

Le blessé a reçu les soins de M. le Dr Dransart et a été reconduit à son domicile.

— Dimanche matin, vers 11 heures, M. Wallerand, inspecteur de police, se trouvait à se rendre à la caserne des sapeurs-pompiers. Après s'être gratté, il remarqua que ses gants étaient tachés ; il les nettoya en versant un peu de benzine. Pour les faire sécher, il approcha les mains du feu.

Subitement, les gants s'enflammèrent et M. Wallerand eut les mains affreusement brûlées. M. le maire, M. les adjoints, M. le commissaire rendirent visite au malheureux inspecteur dont les souffrances étaient atroces.

M. Wallerand a reçu les soins les plus empressés. On espère que ses blessures n'amèneront aucune complication sérieuse.

Vols. — La police a arrêté le nommé Coutelier-Dubrulle, âgé de 17 ans, marchand d'alcool, demeurant à Lauwin-Planque, Coutelier est inculpé de vols de poules et de pigeons au préjudice de diverses personnes.

Somain. — La ville de Somain organise pour le dimanche 23 mai 1895 un grand festival de musiques d'harmonie, fanfares, orphéons, sociétés de tromettes et de clairons et au tir à la cible.

De nombreux prix et primes seront offerts aux Sociétés musicales, aux Compagnies de Sapeurs-Pompiers et aux Sociétés de tir qui prendront part à cette fête.

VALENCIENNES

Vol. — Le nommé Alexandre Charbault, natif de Lille, soldat de la classe 1892 au 127e de ligne, étant de garde à la poudrière de la place Verte s'empara du linge qu'on avait mis sécher sur la pelouse. L'ayant remis au nom de la cantin être à une blanchisseuse collectif, il fut pris sur le beau immédiat d'avant le porte au Mont-de-Piété dans l'intention de le reprendre quatre ou cinq jours après.

Mais le propriétaire de la cantine, à qui quelque temps après, le vrai propriétaire et la police avait prévenu l'employé des engagements, de sorte que lorsque la jeune fille se présenta, elle fut invitée par un agent à le suivre au bureau de police.

On devine quel fut le résultat de l'enquête : Charbault avoua et fut incarcéré. Puis, par une lettre anonyme, on apprit qu'il avait en dépôt chez un coiffeur de la ville qui l'occupait à ses moments libres, deux malles dans lesquelles se trouvaient des effets militaires.

Le lendemain eut lieu une perquisition en présence du commissaire central et d'un sergent du 127e. On trouva deux pantalons de tête, quantité de vêtements, de chaussettes, ainsi que deux jupons de femme.

L'autorité militaire, à son tour, continue ses recherches à la caserne et le pequeteur Charbault a été définitivement vinité On y relève encore d'autres vols.

Charbault avoue ses méfaits.

CAMBRAI

EMPOISONNEMENT D'UN PUITS

Un Pommeroeuil

Concernant la tentative d'empoisonnement dont a été victime le garde Pinson, la gendarmerie du Cateau a rendu mercredi au Pommeroeuil, pour procéder à une deuxième enquête ; nous ne savons, quant à présent, à quoi et à s abouti, mais d'après l'opinion publique et générale, les soupçons se portent sur deux personnes, que chacun nomme, mais nous nous bornerons à dire que le fils du maire entraver l'action de la justice, car on est persuadé, et l'on espère que le parquet d'abandonnera pas cette affaire, et qu'on recherche activer, publie aidant, mènera à la découverte des coupables.

Il paraîtrait, selon nous toutes réserves, que ces jours-ci, un individu inconnu, du poison a été jeté dans le puits, M. Lozé, entrepreneur, et l'alla le viider avant-h er.

Pommeroeuil. — *Grave accident.* — Un grave accident est arrivé vendredi soir, dans les circonstances suivantes :

Au Pommeroeuil, rue de Forest, habite M. Joseph Quentin avec sa femme et sa petite fille.

Le mari partit comme d'habitude à son travail, laissant sa femme aux soins du ménage. Mme Quentin, vers le soir, après avoir arrangé le ménage, prit un jeu de cartes, un tarcisan, placé, bien impro-fesment près d'un poêle, s'en alla rendre visite à sa belle-sœur.

Pendant son absence la petite se réveilla et se chauffer le tarcisan qui, en tombant sur le poêle, prit feu.

MM. Elisée et Clément Prévost, charrons, travaillant dans la même cour, virent la chambre pleine de fumée et accoururent pour rendre compte de ce qui s'y passait. La porte étant fermée, ils durent casser un carreau pour ouvrir la fenêtre. Quand ils furent rentrés, ils trouvèrent entouré de flammes la pauvre bébé, ne bougeant presque plus. Une partie du corps et des jambes étaient horriblement brûlés.

Le médecin de Forest, M. Leroy, arriva aussitôt et donna des soins à l'enfant qui, quoique grièvement brûlée n'est pas en danger de mort.

Le Cateau. — Une enfant de 4 ans, la fille de M. Lasselle, tisseur en fabrique, vient d'être saisie du croup par l'ajest-on du sérum antidiphtérique.

Pour tous fils de plus, l'éminent docteur Roux a acquis la reconnaissance sans bornes d'une famille de l'administration de tous.

AVESNES

La gendarmerie de l'arrondissement d'Avesnes, à reçu des instructions pour rechercher Felix Lefèbvre, 25 ans, qui, étant domicilié chez M. Coutelier propriétaire, lieu dit Mont-Fleuri à Dve-ne, et il allé, pour le compte de son maître, vendre des fromages au marché d'Hasmont.

Ce dernier prétend que Felix, avait non seulement les fromages, mais les paniers qui les contenaient et le ferrurier du dernier. Le fait pour

Chronique Locale

ROUBAIX

A LA RUE VALLON

Réunion socialiste tumultueuse

Le groupe du parti ouvrier de la rue Vallon qui comprend surtout les jeunes gens du parti diste, usquel on n'accordait qu'une existence assez précaire, paraît au contraire s'être reconstitué, et être prêt à engager prochainement la lutte avec le groupe de la Paix dirigé par Carrette et Lepers.

Ce comité, qui a le titre les citoyens Wattel, Levengle et quelques autres, avait organisé dimanche soir une réunion contradictoire, où deux délégués du parti ouvrier socialiste révolutionnaire *vulgo* parti allemaniste, les délégués Faberot et Dejoseph devaient prendre la parole. Ce dernier, empêché, n'était fait remplacer par son collègue Dejoseph, ex-maire du Cateau.

Cette question a été traitée du jour au lendemain, depuis le Congrès de Nantes, d'où le parti socialiste : *La grève générale.*

Les guerdiens, comme on voit, y sont opposés, tandis que le Comité de la rue Vallon s'en déclare partisan.

Annoncée pour quatre heures, la réunion commença à 4 heures 1/4 devant une salle archicomble.

Le tumulte

Le citoyen Verleyen, président du groupe de la rue Vallon s'installe à la présidence et demande deux assesseurs. Mais les gueulistes réclament à grands cris la nomination du président par l'assemblée.

Verleyen s'y refuse, ainsi que les membres de la rue Vallon. Alors le tumulte commence et se prolonge pendant près d'un quart d'heure.

Le citoyen Renard, du Parti ouvrier de la Paix, étant spécialement invité à cette réunion, se trouvait sur la scène, s'avance et demande le silence, il n'est écouté de personne. On crie de toutes parts :

Scènes de désordres

Ne voulant pas céder sa place le citoyen Verleyen se voit enlever la sonnette par le citoyen Bogaert, ancien conseiller de la mairie, le membre le plus acharné du parti ouvrier de la *Paix*.

Verleyen reprend la sonnette par l'empoigne Bogaert et veut le mettre en lieu de la chose ; à ce moment on a pu entendre que Bogaert allait aller promener dans la cour de l'établissement en passant par le carr-aux.

Heureusement, les plus sages citoyens sont venus le retirer de sa triste position.

Pendant que se passait la scène que nous venons de décrire, l'ana chiste Verrouse qui était occupé à prendre des notes, dans une loge, montaient les bancs qui précédaient la scène avait déjà un pied sur l'estrade lorsqu'il fut arrêté par quelques agents.

La séance prend le tumulte et a son comble.

On crie : « Nos deux sous sur l'air des Lampions.

Nouveau bureau

Verleyen qui, avait la tapiace, la tribune est prononcé pour ses adversaires.

Bogaert est élu président, ayant comme assesseurs, Arthur Hélinck et un autre citoyen.

Jules Grande et Gérard-Richard, second pour lui résondre ; 3. Dejeanis ; 4. Decocq, secrétaire de la *Paix* ; 5. Boucher ; 6. Bailleul.

Discours du citoyen Faberot

Le citoyen Faberot, s'étend longuement sur la question de la grève générale. Il dit que les grèves partielles sont fomentées par les patrons et ne tournent qu'à leur profit, et que pour faire la grève générale les ouvriers des villes et des compagnes doivent être solidaires auparavant.

Autres orateurs

Le citoyen Renard répond et combat la grève générale.

Le citoyen Dejeanis lui réplique. Mais le public commence à se lasser. La chaleur est suffocante.

Dejeanis fait l'éloge du programme du parti ouvrier. Mais, les interruptions l'obligent à se retirer.

Le président rappelle les interrupteurs à l'ordre et les invite à se retirer s'ils ne veulent pas troubler la réunion.

Après Dejeanis, Decocq et plusieurs autres orateurs ont pris la parole, mais leurs discours sont peu écoutés.

La séance a été levée après le vote d'un ordre du jour.

Protection de l'enfance — Œuvre des layettes

Dans un récent article, nous avons appelé l'attention de la Société protectrice de l'Enfance de Protection de l'enfance et nous avons fait ressortir le but que poursuivait le Comité en donnant aux jeunes mères des conseils sur la façon d'élever et de nourrir les enfants.

Mais il ne suffit pas de donner des conseils ; l'aut encore que les mères soient à même de les mettre en pratique. Il faut encore que les mères qui allaitent puissent prendre une nourriture suffisamment réparatrice pour que grâce à un lait maternel riche en principes nutritifs, l'enfant grandisse, se fortifie et conserve ou acquière une bonne santé.

Aussi le Comité, qui, tout le jugeutile, distribue aux mères, sur la prescription des médecins inspecteurs des écoles d'Roubaix, qui veuvent comment téter leur alimentation naturelle, se fortifier, et améliorer leur lait.

Il en suffit pas non plus que les mères qui ne peuvent allaiter leurs enfants : de donner à vos enfants de bon lait de vache, dans un biberon sanitaire, et autant que possible du lait stérilisé, il faut encore que la mère à la distribution des récompenses du concours de géographie. Nous avons publié la liste des lauréats pour la section de Tourcoing.

Le Sain e-Cécile

Il nous a été donné d'assister samedi soir à la fête de Sainte-Cécile d'